

COMMUNIQUE

SECURITY.COM : LE PARI DU CRYPTAGE CONTRE LA SURVEILLANCE

Incertitudes à propos de la confidentialité des services Cloud, accroissement de la surveillance en ligne : pour Security.com la confiance dans la société numérique passe par une large adoption du cryptage (ou chiffrement).

C'est pourquoi Security.com annonce sa nouvelle offre SecurCrypt¹, logiciel de coffre-fort électronique crypté sous le contrôle exclusif de l'utilisateur. Avec SecurCrypt, les fournisseurs de services de coffre-fort numérique, y compris leurs informaticiens, n'ont plus accès aux données de leurs clients. Cette offre française représente ainsi une innovation majeure sur le marché.

Préservation du secret des affaires, protection de la propriété intellectuelle ou des données personnelles : le recours croissant au *Cloud Computing* ainsi que l'adoption de nouvelles réglementations favorisant la surveillance de masse font de la confidentialité des documents numériques un enjeu de société essentiel. Pour Security.com, la protection des données, qui doit aussi s'exercer vis-à-vis des prestataires informatiques, passe de plus en plus par le recours au cryptage (ou chiffrement). Encore faut-il que les outils cryptographiques mis à disposition des utilisateurs soient simples d'usage.

Coffre-fort numérique crypté, simple d'usage pour les utilisateurs

Dans le cadre de cette orientation stratégique, Security.com annonce la disponibilité de sa nouvelle offre SecurCrypt, solution qui permet de mettre en œuvre, pour la première fois en France, des services de coffre-fort numérique crypté sous le contrôle exclusif de l'utilisateur.

Résultat de plus de trois années d'investissements en Recherche & Développement réalisés en France, l'offre SecurCrypt présente les caractéristiques suivantes :

- confidentialité des données et documents électroniques conservés dans les coffres-forts numériques grâce au cryptage ;
- solution simple d'usage pour l'utilisateur ;
- accès au contenu des coffres-forts électroniques des utilisateurs impossible pour les opérateurs techniques ;
- accès au service depuis tous les terminaux (*multi-devices*) ;
- archivage électronique probant de même niveau que pour les documents non chiffrés.

¹ SecurCrypt est une marque déposée de Security.com

Demande croissante des utilisateurs

« Une évolution très nette se dessine sous la pression des utilisateurs particuliers et entreprises » explique Alain Borghesi, Président directeur général de Cecurity.com. « En matière de coffre-fort numérique, il n'est désormais plus envisageable que les établissements financiers proposent de tels services à leurs clients sans une solution de cryptage des données conservées », poursuit-il.

Exigences CNIL et recommandations du RGS

La solution SecurCrypt de Cecurity.com a été développée conformément aux règles et recommandations qui figurent dans le référentiel général de sécurité (RGS) de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI).

SecurCrypt permet une mise en conformité avec la recommandation CNIL du 19 septembre 2013 « relative aux services dit de "coffre-fort numérique ou électronique" destinés aux particuliers ». La solution a également été développée pour l'obtention du label CNIL services de coffre-fort numérique.

A propos de Cecurity.com

Cecurity.com est un Tiers de confiance, éditeur de logiciels pour l'échange sécurisé et l'archivage des écrits électroniques. La société est un acteur majeur du marché de la dématérialisation et de la confiance numérique grâce à son Coffre-fort électronique Communicant et son Système d'Archivage Electronique PEA (Preuve, Echange & Archivage).

Cecurity.com est inscrite au Marché Libre de NYSE Euronext à Paris (Code mnémorique : MLCEC).

Pour plus d'informations sur Cecurity.com et ses produits : www.cecurity.com

Contact société

Cecurity.com
Alain Borghesi
Tél. : 01 56 43 37 37
alain.borghesi@cecurity.com



Contact investisseurs

Cassagne & Associés
Patrick Cassagne
Tél. : 01 69 30 30 37
pcassagne@cassagneetassocies.fr